



Mardi 15 novembre 2016 :

# Première rencontre régionale d'information pour l'insertion professionnelle des jeunes handicapés

Dans le cadre du projet régional sur l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap, première rencontre de l'Académie de Créteil entre professionnels et les acteurs de l'insertion.

**Ouverture par Madame DERRIEN, inspectrice et conseillère technique ASH, sous l'égide de Madame GILLE, rectrice de l'académie de Créteil**

L'académie de Créteil compte 10 000 élèves avec handicap dans le 1<sup>er</sup> degré, 6000 dans le second, 2500 en établissement spécialisé, 550 apprentis en CFA. Les plus de 16 ans sont 1500 à être scolarisés, sans les établissements spécialisés. (des chiffres que l'on pourra retrouver sur le site ASH de l'académie de Créteil)

L'objectif de l'académie est donc :

- d'améliorer la qualité et l'accès à l'emploi
- de favoriser la poursuite d'études
- de prévenir et de corriger le décrochage

Elle met à disposition 1 Conseiller académique et l'ARS 4 conseillers départementaux en insertion dont deux pour l'académie de Créteil (94, 93)

C'est dans cette optique qu'elle participe au projet collectif d'insertion professionnel.

## **Une CONVENTION REGIONALE Ile de France**

Signée en novembre 2015, cette convention a pour objectif de mieux coordonner l'entreprise et le monde de l'éducation ainsi que de prévenir les ruptures éventuelles. Elle concerne tous les jeunes de moins de 16 à 30 ans. Pilotée entre autre par les rectorats

franciliens, de nombreux signataires en font déjà parti : les 3 académies d'Ile de France, la région, l'ARS, l'ONISEP, les établissements publics du supérieur, la DRIAAF, Pôle emploi, mais aussi des entreprises privées telles que BNP, Man power, Dassault, Thales, ... Et elle reste ouverte à des demandes de partenariats futures.

Le PRITH (Plan Régional d'Insertion Professionnel des Travailleurs Handicapés) mène ce collectif de partenaires dans un plan d'actions pour améliorer l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap.

Les objectifs de cette convention :

- informer les jeunes handicapés
- les accompagner dans leur premier emploi
- les insérer professionnellement
- mener une action de recherche et de développement

### **Table ronde 1 : Les parcours scolaires et de formation entre 16 et 25 ans**

**L'ULIS** (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) est à 90% une ULIS Trouble des fonctions cognitives, avec un niveau qui peut atteindre le CAP, obtenu en 2 voire en 3 ans. Il est parfois difficile pour l'entreprise de réaliser le décalage de niveau réel, ce qui l'enlève rien à certaines capacités qu'il faut savoir valoriser.

**En IME** (Institut Médico-éducatif), 10 à 15% des jeunes iront en milieu ordinaire, 70 à 80% en milieu protégé.

**A l'université de Créteil**, 4 axes forts sont en lien avec le handicap :

- en tant qu'employeur de 3000 salariés
- par sensibilisation de la DRH
- par le pôle recherche en ergothérapie et science de l'éducation
- par un accueil personnalisé des étudiants eux-mêmes

240 étudiants sont déclarés handicapés (sensoriel, moteur, cognitif et psychique) dont 150 avec plan handicap et 40 avec plan financé pour l'accessibilité, la prise de notes, le tutorat, ...

*Quel parcours croisé entre ces différentes structures ?*

Il y a d'abord la nécessité de travailler tôt l'orientation dès le collège, dès 13 ans, 1 an avant les stages de troisième. Il faut travailler sur la faisabilité du projet, en partenariat avec la famille mais toujours à l'écoute du jeune.

Les freins soulevés :

- l'absence d'accompagnement après le lycée

-le défaut d'information des familles qui doivent être sensibilisées à la nécessité de la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), des démarches auprès de cap-emploi, de l'existence de la mission locale et des associations.

-la difficulté de trouver des stages adaptés.

#### Des axes de proposition :

-Développer la poursuite d'études après le lycée avec la formation continue et des mentions complémentaires

-Aller vers collectivités locales pour réserver des postes pour les élèves avec handicap

-Le GRETA et un dispositif de VAE pour poursuivre ses études sans le bac

- L'attestation de compétences, qui n'est pas un diplôme. C'est un mode d'évaluation sur la base des référentiels de compétences des CAP qui peut être validé par le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'agriculture. La fiche de poste des adaptations de travail dans les entreprises pourrait se baser sur ces attestations de compétences.

L'une des questions est de savoir pour quoi l'élève travaille-t-il ? Pour obtenir la validation d'un référentiel de compétences ou pour être autonome ?

#### **Table ronde 2 : L'accompagnement vers le 1<sup>er</sup> emploi :**

**L'académie peut** accompagner dans les transports, dans l'entreprise. Elle mène différents projets comme des vidéos ou des supports USB, des études sur les emplois porteurs. (FSE)

**L'ONISEP** est une ressource riche en documentation : DIGITAL pour consulter des vidéos, Total accès une application, mon orientation en ligne, des publications (collection handi+, pourquoi pas moi, zoom métiers, handi-fiches, ...)

**Le pôle emploi** : Pour bénéficier de son accompagnement, il faut commencer par s'inscrire sur pôle emploi.fr. Il faut aussi avoir une reconnaissance RQTH ou équivalent.

**Le cap-emploi** : Il nécessite aussi d'être reconnu RQTH avant un diagnostic.

**L'AGEFIPH** : collecte les fonds privés des entreprises sur la base de l'OETH (Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés). Toute entreprise de plus de 20 salariés a obligation devant la loi de compter 6% de personnes avec handicap dans son effectif). Il ne s'occupe pas des élèves mais des personnes en recherche d'un emploi ou salarié. Il nécessite aussi d'être reconnu par la MDPH et RQTH.

Les freins soulevés :

-l'absence d'inscription à l'un des dispositifs. Il devrait y avoir 6% d'inscrits, or il n'y en a que 0.3%

-la faiblesse des qualifications

-la difficulté de nouveau de trouver un stage, en particulier en PME où l'intégration est plus facile que dans les grandes entreprises.

### **Table ronde 3 : L'insertion professionnelle**

Il y a 700 **entreprises adaptées** en France. L'UNEA est l'Union Nationale des Entreprises adaptées. 80% des personnes avec handicap sont à la production. Elle permet un accompagnement social et professionnel dans le projet de vie, le projet professionnel et la santé, adapte le poste de travail (ergonomie, horaires,...).

Il y a nécessité de **sensibiliser tous les partenaires**. Le dispositif de droit commun n'est pas suffisant et amène quelquefois la nécessité à recourir à des personnes en libéral pour pratiquer du job-coaching. (Exemple donné par une personne)

**Anticiper en amont** permettrait :

-d'expliquer la lecture d'une petite annonce pour postuler

-de sensibiliser sur les troubles pour éviter les clichés et permettre de s'appuyer sur le transfert de compétences

-d'accepter des aménagements plus facilement alors que le système productif est exigeant sur la gestion du temps et la rentabilité.

-----

150 personnes étaient présentes lors de cette première rencontre sur l'académie de Créteil, en parallèle de celles sur les deux autres académies de Paris et de Versailles. Différents partenaires nombreux, en quête de rencontres pour réfléchir, comprendre, s'engager autrement et faciliter l'entrée des jeunes adultes différents dans la vie active éteint présents



## **Liens utiles**

### **Académie de Créteil**

[jeune.handi.emploi@ac-creteil.fr](mailto:jeune.handi.emploi@ac-creteil.fr)

<http://ash.ac-creteil.fr>

### **Académie de Paris**

[jeune.handi.emploi@ac-paris.fr](mailto:jeune.handi.emploi@ac-paris.fr)

[www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1\\_317187/handicap-et-enseignements-adaptes](http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_317187/handicap-et-enseignements-adaptes)

### **Académie de Versailles**

[jeune.handi.emploi@ac-versailles.fr](mailto:jeune.handi.emploi@ac-versailles.fr)

[www.jeune-handi-ecole-emploi.ac-versailles.fr](http://www.jeune-handi-ecole-emploi.ac-versailles.fr)

### **Onisep Ile-de-France**

[www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Ile-de-France](http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Ile-de-France)

### **PRITH Ile-de-France**

[www.prithidf.org/actualites/convention-insertion-professionnelle-jeunes-handicapes](http://www.prithidf.org/actualites/convention-insertion-professionnelle-jeunes-handicapes)